

La Preuve

"... et voilà la religion de droiture..."

Mensuel islamique d'information générale paraissant au Burkina Faso

Prix unique : 300 Frs CFA

N°012

Octobre 2008

**Ces sonneries qui
polluent nos mosquées** P.3

**Les chances de succès
du nouveau gouvernement** P.2

**" OJEMAO : quelle
vision pour l'avenir ? "** P.7

CRISE EN GEORGIE

**Vers une nouvelle
guerre froide ?**

Le second remaniement gouvernemental sous l'ère Tertius aura été de mémoire de Burkinabè l'un des plus attendus, et celui qui s'est fait le plus attendre. Mais pourquoi tant d'engouement, de supputations et de conjectures aussi folles les unes que les autres autour de la nomination des ministres de la République ? On ne peut qu'émettre des hypothèses. D'abord, cette situation vient rappeler que les Burkinabè sont attentifs sur la qualité des hommes et des femmes qui ont en main leur destin ; une réalité que doivent prendre en compte les gouvernants. Tous les scénarii pré remaniement attestent par ailleurs qu'ils attendent un changement aussi bien des personnes que le gouvernement que des méthodes de gouvernance. Ce qui montre qu'ils ne sont pas particulièrement satisfaits de l'action des gouvernements précédents. Pourtant la nomination de Tertius Zongo avait suscité un espoir au regard de ses nombreuses déclarations sur l'impérieuse nécessité d'un changement des mentalités, des choix politiques et des modes de gestion de la chose publique. Ensuite, l'intérêt inhabituel des populations sur ce remaniement peut être juste le résultat d'un effet d'entraînement orchestré par la presse aux fins d'alimenter le suspens pour maintenir

les ventes à un bon niveau. C'est d'ailleurs pour cela qu'on se demande légitimement comment le Chef de l'Etat et son premier ministre ont pu autant déjouer les pronostics ?

Premièrement, on pourrait croire que les hommes de média étaient très mal informés sur la question ou peut-être qu'ils ont été à dessein induits en erreur. En effet, il est connu que les gouvernants utilisent cette méthode pour mesurer les réactions possibles des citoyens sur les choix qu'ils opèrent. Deuxièmement, il est probable que le vrai remaniement soit à venir. Cette fois-ci, le jeu des influences n'a pas permis au chef du gouvernement de se départir de certains ténors et de faire venir d'autres personnes. Troisièmement, il est à craindre que ceux qui nous gouvernent n'aient plus de perspectives en matière de gestion des ressources humaines du pays. Comment en effet comprendre que ce soit les mêmes qui passent de ministre à ambassadeur et d'ambassadeur à ministre, de premier ministre à ministre et d'ambassadeur à premier ministre... ? Bref, un imbroglio à vous donner le tournis. On a bien l'impression qu'on fait du surplace. Et ce sentiment grandissant au sein de la population n'est pas de nature à établir la confiance entre les gouvernants et les gouvernés,

toute chose indispensable au succès d'un gouvernement.

En somme, ce remaniement ressemble plutôt à un réaménagement. Dans ces conditions, quelles sont les chances de succès de cette nouvelle équipe ? On ne peut pas s'attendre à mieux par rapport à la précédente. Car c'est la même équipe qui se présente sous une autre configuration, tant les mouvements internes ont été plus importants que les nouvelles entrées. Soit ! Tel a été le choix de nos gouvernants. L'essentiel réside plutôt dans les attentes des Burkinabè auxquelles le nouveau-ancien gouvernement doit impérativement donner des réponses. Elles sont nombreuses et se déclinent ainsi qu'il suit : la vie chère et la baisse du pouvoir d'achat, l'insécurité, la crise de l'enseignement supérieur, ... On peut donc supputer longuement sur les raisons qui ont prévalu à une telle reconfiguration de l'équipe gouvernementale et sur les motivations réelles du tandem Tertius-Blaise à ne pas franchir le pas d'un vrai remaniement, mais les attentes des populations sont en l'état et attendent des réponses urgentes et conséquentes. Ce sera finalement à l'œuvre que l'on pourra véritablement juger de la pertinence des choix qui ont été faits. ■

La rédaction

REMANIEMENT MINISTÉRIEL

Les chances de succès du nouveau gouvernement

Ces sonneries qui polluent nos mosquées

Par Aris

L'homme n'a jamais autant été submergé par des préoccupations de survie quotidienne caractérisées souvent par la cupidité et l'accumulation excessive de biens matériels. Les lieux de culte semblaient être les rares enceintes réservés exclusivement à l'adoration de Dieu. Seulement, voilà depuis quelques temps, ces milieux n'arrivent pas aussi à détacher nos pauvres âmes de leurs soucis bassement terrestres. Pour une prière qui dure à peine dix minutes, nous ne sommes pas capables de taire nos téléphones. Nonobstant toutes les affiches qui interdisent les sonneries des téléphones dans les mosquées, les fidèles sont régulièrement perturbés dans leur concentration. Ces sonneries qui prennent en otage le moindre effort de se soustraire du décor du quotidien pour s'adresser paisiblement au Tout Puissant sont devenues une véritable pollution de nos enceintes

spirituelles. Les méfaits sont énormes, tant ces perturbations peuvent contribuer à rompre le lien établi entre le croyant et son Seigneur pendant sa prière. La prière ne constitue t-elle pas ce précieux moment où l'on est en communication directe avec

ALLAH ?

Pourquoi alors les gens ne parviennent pas à égarer l'office de la prière des

nuisances du téléphone ? Un oubli ou une négligence ? Il est vrai que l'homme c'est aussi l'oubli, mais la persistance du phénomène pendant une même prière finit par donner la preuve que d'aucuns ont le souci de ne manquer aucune alerte de leurs interlocuteurs.

Les mosquées ne sont malheureusement pas

les seules victimes de la pollution sonore des téléphones portables. Il n'est pas rare de voir des impertinents se donner en spectacle pendant un enterrement, et de surcroît devant les proches du défunt. L'homme est-il devenu insensible au sacré ?

Dieu a créé les

hommes et

les djins

dans le

seul but

de son

adoration :

sourate

51, verset

56.

C'est le

seul sens qui

devrait valoir

pour l'existence de l'homme, les autres demeurant des compléments ou des étapes intermédiaires pour mieux se réaliser dans la foi. Nous voudrions à travers ces mots interpeller nos frères sur le fait que la vie sur terre et son contenu éphémère ne sauraient être une fin en soi. Il faut savoir que nous n'avons que quelque temps à

passer sur terre et le reste de l'existence appartient à une éternité qui sera une faveur ou un malheur pour les uns et les autres selon les actions que chacun posera sur terre. C'est pourquoi il est temps pour nous tous de contrôler nos comportements dans les moindres détails possibles surtout dans certains lieux comme les mosquées. Pour ce faire, éteignez automatiquement vos portables avant toute prière.

Le mode silencieux pourrait même être une porte de distraction en cas de réception d'un signal quelconque. Nous pensons que les quelques minutes que dure la prière ne sauraient être la cause de votre échec dans la vie ici bas, si elle devrait être autrement. Tout compte fait, ce que chaque être doit avoir comme bien dans son existence ne peut se réaliser qu'avec la volonté de Dieu. S'il vous plaît, moins de sonneries dans nos mosquées ! ■



La jalousie et la haine : deux fléaux à combattre !

Par Mohamed Patel

Le texte ci-après est un discours prononcé à la Mosquée de Saint-Pierre au mois de Mai 2006 par Mohamed Patel. Sa pertinence et son actualité nous ont incité à le publier à votre attention. Par ailleurs, bien que ce soit dans une contrée éloignée de la nôtre (Réunion), les faits nous concernent.

Quelle que soit l'échelle suivant laquelle on analyse le lien de fraternité des musulmans aujourd'hui, on ne peut que constater à quel point celui-ci est superficiel. Et le pire, c'est qu'il semble se fragiliser un peu plus chaque jour qui passe. Nul besoin pour le constater de procéder à une analyse approfondie de la situation de la communauté musulmane mondiale, riche de plus d'un milliard de personnes : il suffit pour cela que chacun fasse l'état des lieux des rapports intra-communautaires au sein des quelques milliers de musulmans de sa propre localité, ou, mieux encore, entre les quelques dizaines de personnes qui composent sa propre famille. Et c'est bien là l'une des principales causes de notre faiblesse et de notre inconsistance actuellement.

Dans un Hadith rapporté par Abou Hourcira, le Prophète Mouhammad (SAW) met justement sa communauté en garde contre les principaux facteurs de scissions et de divisions. Il dit : "Ne vous jalousiez pas et ne vous envieiez pas les uns les autres, ne vous entre-haïssez pas, ne vous espionnez pas, ne vous épiez pas, ne vous trompez pas mutuellement (dans les affaires ou les autres domaines en général) et soyez, ô serviteurs de Dieu, unis et affectueux comme des frères." (Sahîh-M o u s l i m) Dans les lignes suivantes, nous allons nous focaliser sur les deux premiers maux évoqués par le Messager d'Allah (SWT).

1. "lâ tahâssadû"

La première chose qu'il dénonce, c'est le hassad envers ses frères et sœurs. Ce terme désigne couramment la jalousie qui est éprouvée par un individu lorsqu'il voit quelqu'un jouir d'un avantage qu'il n'a pas. Et l'homme étant ainsi fait qu'il n'apprécie - généralement - pas être surpassé par ses semblables, c'est la raison pour laquelle, la plupart du temps, ce genre de jalousie ne se manifeste pas seule. Elle est accompagnée par le désir ardent que la situation de la personne qui bénéficie de l'avantage en question change négativement : soit qu'elle perde la faveur en question et que celle-ci soit

obtenue par le hâssid (jaloux) ; soit qu'elle perde tout simplement l'avantage, l'envieux n'espérant ou ne cherchant même pas à l'obtenir pour lui-même. Cette forme de jalousie et d'envie est la pire de toutes : c'est celle qui avait été éprouvée par Ibliss à l'encontre de Âdam (AS) : Ibliss a ainsi fait de tout son possible pour que l'illustre Prophète soit expulsé du Paradis et qu'il perde ainsi les faveurs divines dont il pouvait y jouir. Et ce soursou, ayant déjà été maudit par Allah, savait alors pertinemment que ces bienfaits ne lui seraient jamais accordés.

Al hassad, qui compte parmi les péchés majeurs en Islam, est un mal qui a cette triste particularité qu'il crée chez celui qui en est affecté une frustration tellement grande qu'il finit par le rendre complètement aveugle et sourd aux notions même de licite ou d'illicite et de bien ou de mal. Le jaloux est tellement envieux de son frère ou de sa sœur qu'il ne recule devant rien pour le voir perdre ce qu'il possède ou, pire, le voir souffrir : il se met à l'épier, à rester à l'affût de ses moindres faiblesses, à le tromper, à être hypocrite envers lui, à dénoncer ses faiblesses ou, pire encore, à lui attribuer inensongèrement des fautes purement imaginaires... Et si cela ne suffit pas, il est prêt à aller jusqu'à vendre son âme au diable en procédant à des actes de chirk telles que la sorcelle-

rie. Certains penseront peut-être que je suis en train d'exagérer et de noircir volontairement le tableau. Comme j'aurais été heureux que ce soit réellement le cas... Malheureusement, il n'en est rien. Je ne compte plus les témoignages de frères qui sont victimes de délations ("anonymes") devant les autorités, de coups tordus dans les affaires, de campagnes de calomnies visant à les discréditer (devant leurs proches, leurs collègues ou leurs interlocuteurs commerciaux...), d'acte de sorcellerie contre leurs personnes ou leurs familles ou encore leurs biens... Nul besoin de beaucoup de lucidité pour comprendre que si rien n'est fait pour changer cette situation, nous risquons tous, à un moment ou un autre, de finir par être touchés par les dommages collatéraux de ce genre de conduite irresponsable. Nos plus aînés sont toujours là pour témoigner des changements négatifs qui ne cessent d'affecter notre communauté ces dernières années. Et s'il est vrai que les problèmes d'ordre social, économique, moral ou familial qui s'abattent de plus en plus sur nos frères et sœurs résultent de nombreux facteurs, ils n'en restent pas moins que les dérivés liés au hassad et à la jalousie occupent une place de choix parmi ces derniers.

Par la grâce d'Allah, nos réflexions premières ne nous ont pas seulement mis en garde

La Preuve

Résumé de déclaration
N° 1862/CA-GI/OUA/PPF
du 27 juillet 2007
ISSN 0796-8426
Tél. 50 37 94 30
Cell. 70 75 54 85

Email : preuve2007@yahoo.fr

Directeur de Publication
Mikailou Kéré
Secrétaire de rédaction
Siaka GNESSI
Responsable commercial
Moussa BOUGMA

Mise en page et impression
Ahesse Burkina 50 39 93 10
Nombre de tirage
1000 exemplaires

contre la gravité du hassad. Elles nous ont également indiqué les moyens à adopter pour s'en préserver ou en guérir, l'un des plus efficaces étant probablement énoncé dans ce Hadith présent notamment dans le Sahîh Mouslim "(Dans le domaine matériel, regardez ceux qui sont plus bas que vous (c'est-à-dire qui sont moins riches, qui vivent dans des conditions plus modestes, qui ont plus de problèmes...); et ne regardez pas ceux qui sont au-dessus de vous. Cela vous permettra de ne pas mépriser le bienfait d'Allah dont vous jouissez."

Parmi les multiples effets positifs du réflexe vers lequel le Prophète Mouhammad (SAW) nous exhorte ici (en sus de celui qui est mentionné dans le Hadith même), il y a justement le fait que celui-ci nous empêche de nous focaliser sur ce qui fait la supériorité de notre frère ou de notre sœur par rapport à nous. Et c'est justement en cela qu'il porte un coup fatal aux racines mêmes du hassad dans notre cœur et notre esprit. Je précise néanmoins que, en voyant chez autrui un bienfait dont on est privé, le simple fait de désirer que l'on obtienne une faveur similaire sans pour autant vouloir que celle-ci lui soit retirée ne relève pas du hassad prohibé en Islam. Les oulémas affirment que le statut d'un tel désir (appelé ghibyah en arabe) dépendra de la nature de ce qui est désiré : s'il s'agit de quelque chose de condamnable, le souhait éprouvé l'est également. S'il s'agit d'un bienfait d'ordre religieux, le désir est carrément louable. Et

s'il s'agit d'une faveur matérielle licite, la ghibyah est simplement tolérée.

2. "lâtabâghadhô"

Le Prophète Mouhammad (SAW) condamne ensuite le fait, pour les musulmans, d'éprouver mutuellement de la haine. Dans un autre Hadith authentique, rapporté par Abou Houréira (RA), le Messager d'Allah (SAW) affirme clairement que l'affection entre croyants est un signe de [la perfection de la] foi : "Par Celui qui détient mon être dans Sa main, vous n'entrerez pas au Paradis tant que vous ne serez pas croyants; et vous ne serez pas de [parfaits] croyants tant que vous ne vous aimerez pas mutuellement. Ne vous montrerez-je pas ce qui amènera l'amitié entre vous ? Répandez le salâm parmi vous." (Sahîh Mouslim)

Nombreuses sont les dispositions du droit musulman qui visent justement à renforcer cette affection entre musulmans et à lutter contre toute forme d'animosité. C'est le cas notamment de l'institution marquée du salâm (comme en témoigne le Hadith cité plus haut), la permission de mentir dans le but de réconcilier des personnes en conflit, l'interdiction de l'alcool et des jeux de hasard (voir verset 91 de la sourate5), l'interdiction de la médisance, etc. Mais, à l'instar de ce qui a été évoqué au sujet du hassad, si on désire lutter efficacement contre le boughdh (aversion) entre les musulmans, il faut absolument s'attaquer à ses causes, dont les deux principales sont les suivantes : - la suspicion ; le Prophète

Mouhammad (SAW) a sévèrement mis en garde dans un Hadith contre le fait d'agir de façon préjudiciable à l'égard d'autrui sur la base de simples suppositions. Il affirme ainsi (en substance) que la (mauvaise) suspicion (adh dhann) constitue la plus mensongère des pensées (akdhâb oul hadîth). Pourtant, il n'est pas rare de voir que des personnes développent des rancœurs tenaces et en arrivent même à se haïr profondément sur la base de simples soupçons (la reposant sur aucune preuve concrète (des rêves ou des intuitions, par exemple) ou, pire encore, sur des informations relevant purement du domaine de l'invisible et souvent transmises par des personnes sans scrupules qui, tout en étant de faux guérisseurs, n'en restent pas moins de vrais charlatans. Il est en effet établi que, en islam, la seule source d'information ayant force de loi en ce qui concerne l'invisible est la révélation divine... et cela fait déjà plus de quatorze siècles que celle-ci s'est interrompue !

- l'acceptation, sans recul, des rumeurs et des on-dit : il arrive aussi fréquemment que des personnes développent de l'aversion pour leurs sœurs et leurs frères musulmans en raison d'informations qui leurs sont parvenues de façon indirecte et ce, sans même prendre le temps de vérifier rigoureusement le bien-fondé de ce qu'elles ont entendu ou appris. Pourtant, nous avons tous eu l'occasion de voir combien il est aisé de se méprendre sur les réelles intentions d'autrui ; il arrive ainsi que l'on soit en train de discuter directement avec une personne et que l'on

ne saisisse pas pleinement le sens de son propos. Il arrive également que l'on interprète mal les dires de quelqu'un seulement parce qu'on n'a pas pu voir l'expression de son visage au moment où il parlait. Dans ces conditions, comment donc peut-on raisonnablement se permettre d'éprouver de la haine envers quelqu'un sur la seule base de paroles qui lui sont attribuées, alors que : nous ne sommes même pas sûrs, parfois, qu'il a réellement tenu ces propos ? nous ne savons pas avec certitude, d'autres fois, si celui qui les a rapportés les a entendus et compris correctement ? nous ignorons tout, souvent, du contexte réel dans lequel ils ont été prononcés ? nous ne prenons pas la peine de vérifier si lesdits propos n'ont pas été énoncés suite à des réflexions négatives à notre sujet de la part de celui là même qui est venu ensuite nous les rapporter ?

Pour être complet, il est important de souligner cependant que la haine qui est condamnée et condamnable en islam est celle qui est liée à des raisons d'ordre purement matériel. En revanche, la haine motivée par des raisons (valides) d'ordre religieux, comme celle éprouvée envers les péchés et les actes d'immoralité - ce sentiment est désigné par l'expression "al boughdh fillâh" - est non seulement permise mais constitue même une des caractéristiques de la foi et de l'imân. Qu'Allah nous accorde à tous et à toutes l'opportunité de nous protéger du hassad et du boughdh et fasse que nous formions toujours une communauté unie et forte, sincère et responsable. Âmine ! ■

Source : La Page de l'Islam

RENTREE SCOLAIRE 2008-2009

Sous le signe des incertitudes

Par l'Épervier

La rentrée scolaire : une autre paire de manche des difficultés que rencontrent les parents. Une période de peur, d'angoisse... et d'incertitude. Une situation due d'une part à la faiblesse de l'offre éducative qui se traduit par la difficulté à trouver un établissement pour les enfants et d'autre part par la cherté du trousseau scolaire des enfants.

Une offre insuffisante

Selon les statistiques de la Direction des Etudes et de la Planification (DEP) du Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA), en 2006, on comptait 1 270 837 élèves au primaire (du CP1 au CM2). Un total national de 6 917 écoles avec en tout 24 350 classes a servi de cadre pour la formation de ces élèves. On réalise rapidement que les infrastructures se sont révélées largement insuffisantes et la conséquence immédiate est sans doute les effectifs pléthoriques remarquables dans les classes. La moyenne par classe selon une source syndicale était de 130 élèves. Dans certaines écoles, on a recensé des classes de 150 à 200 élèves.

Chaque année, il y a environ 90 000 admis au CEP et l'Etat ne prend que 22 à 25 000 seulement faute de place. Ce qui représente un taux d'admission en 6^e de 22,8%. C'est dire que plus de la moitié des lauréats du CEP retournent à leurs parents, ceux-ci n'ayant pas les moyens pour inscrire leurs enfants dans des établissements privés dont les frais de scolarité sont de plus en plus exorbitants.

Avec les campagnes de sensibilisation, la demande ne fait que croître et certainement cette année le problème de manque de places va se poser encore et peut-être avec plus d'acuité. Cette rentrée constitue un véritable casse-tête pour les parents qui ont de sérieux problèmes à joindre les deux bouts à cause la conjoncture. Où trouver de l'argent pour payer des fournitures, des tenues, des moyens de déplacement, assurer le carburant, le prix de tous ces produits ne cessant pas de grimper devant des maigres salaires qui n'évoluent pas. Le pauvre paysan qui se trouve à Bissaga dans la province de Sanmatenga qui ne sait pas comment faire pour atteindre les prochaines récoltes et qui doit déboursier entre 25 000 et 30 000 FCFA pour inscrire son enfant en 6^e, malgré sa bonne volonté ne passera pas par



quatre chemins pour "sortir" son enfant. Imaginez s'il a deux ou trois enfants. Et Dieu seul sait combien de parents se trouvent dans cette situation au Burkina.

Sur les 680 établissements secondaires relevés au Burkina en 2006, 349 étaient gérés par des promoteurs privés (enseignements général et technique confondus). On peut donc remarquer que l'offre éducative privée serait en passe de dépasser celle publique. Du côté des syndicats, on parle de "privatisation accélérée du système éducatif". Pourtant, du côté de l'Etat, on parle d'obligation de l'école de 6 à 16 ans et de la gratuité de l'enseignement de base public d'ailleurs annoncée par le gouvernement et généreusement relayée par les médias. Sur le terrain, il n'en est rien du moins pour le moment. Pire, cette mesure crée certaines incompréhensions entre enseignants et parents d'élèves qui ne comprennent pas pourquoi on parle de gratuité alors qu'on continue à leur réclamer des frais de scolarité.

Un système éducatif malade

Le Programme Décennal de Développement de l'Enseignement de Base (PDDEB) lancé en septembre 2002 avait entre autres objectifs d'accroître l'offre éducative de base, d'améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité de l'éducation. Ce programme selon les promoteurs vise l'éducation pour tous. Dans les faits, on se rend compte que ce sont plutôt des taux bruts qui sont visés juste pour bénéficier de la générosité des bailleurs de fonds. Désormais on enregistre de "bons résultats" au CEP en

terme de pourcentage. Cependant la qualité de la formation semble être reléguée au second plan. Pour preuve, de la 6^e à la 3^e, beaucoup d'élèves sont exclus pour insuffisance de résultats. Tout ce beau monde qui quitte l'école constitue ce que les spécialistes appellent "les déchets scolaires".

Ce sont généralement des jeunes qui ne sont pas aptes à exercer des activités dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage qu'ils ne connaissent pas et / ou qu'ils méprisent et qui finissent pas se tuer à petit feu dans l'alcool et la drogue. Le taux de succès au CEP cette année rapporté par la MEBA qui s'élève à 58,46% contre 66,80% en 2007 et 69,91% en 2006 a provoqué un tollé général, traduisant ainsi les hésitations d'un système éducatif malade. En plus de l'insuffisance des infrastructures, la formation des enseignants, leurs conditions de vie et de travail précaires expliquent les mauvais rendements. On sait par exemple que dans certaines localités il y a des enseignants qui dorment dans des magasins, d'autres dans des salles de classes ou sont hébergés par des familles.

Il apparaît donc contradictoire que le gouvernement engage des campagnes de sensibilisation de masse pour amener les parents à inscrire leurs enfants à l'école alors qu'il n'y a pas concrètement des mesures pour les soutenir. En attendant que l'on accepte de comprendre que l'avenir est sombre pour un pays qui a mal à l'éducation de sa jeunesse, ce sont nos pauvres parents qui pleurent avec leurs enfants. Des larmes qui peuvent nous noyer tous. ■

" OJEMAO : quelle vision pour l'avenir ? "

Par EAC

Du 7 au 10 août dernier à Lomé, l'Organisation de la jeunesse musulmane en Afrique de l'Ouest a tenu une assemblée générale ordinaire, placée sous le thème " L'OJEMAO : quelle vision pour l'avenir ? ". Cette rencontre a connu la participation d'une cinquantaine de personnes venues de 12 associations membres de la sous régions ouest Africaine.

Cette assemblée générale se tient après le congrès de Ouagadougou en 2007 qui s'était penché sur la réforme de l'organisation. Les participants ont réfléchi sur les grandes lignes de la réforme issue dudit congrès. Ils ont ensuite parcouru le rapport d'activités présenté par le Secrétariat exécutif. Le moins que l'on puisse dire c'est que les choses semblent bouger à nouveau du côté de cette organisation depuis le dernier congrès. En effet, il y a belle lurette qu'une AG n'avait pas réuni autant de délégations et surtout composées en grande partie des premiers responsables des associations membres. Les discussions ont donc été de très bonne qualité et les engagements pris à la hauteur du rang des représentants des associations.

Plusieurs communications ont été prononcées lors de cette session à l'endroit des responsables d'association. Ainsi, les participants ont eu droit à une communication de M'Baye DIENNE du Sénégal sur le thème central de cette AG. Il a dans sa communication souligné l'importance de l'engagement et du militantisme individuels en s'appuyant sur des arguments scientifiques, la nécessité pour les jeunes musulmans de poursuivre les études le plus loin possible afin d'accéder aux hautes sphères de décisions et enfin la nécessité de dépasser les petites divergences et de s'unir sur l'essentiel. Ce fut ensuite le tour Mme Haoulataou Goubadja TOURE, historienne au centre islamique de Lomé, de s'entretenir avec les participants sur l'expansion de l'islam en Afrique de l'Ouest. La troisième communication portant sur le thème " Spiritualité et Engagement des leaders musulmans " a été présentée par Mohamad MINTA de Lyon (France). L'exposant, à travers son thème a montré la responsabilité de l'homme dans la bonne gestion des héritages qu'a laissés le Prophète (SAW). Ce faisant, l'orateur a insisté sur l'importance de la formation de soi et de la purification de l'inten-



Aboubacar TOE, Secrétaire exécutif de l'OJEMAO

tion étant donné notre ignorance et notre faiblesse. Mais au fait qu'est ce que l'Ojemao ? L'Organisation de la Jeunesse Musulmane en Afrique de l'Ouest a vu le jour en 1993 à Orodara au Burkina Faso. Mais l'idée de création d'une structure de coordination des activités des associations islamiques de la sous région date de 1990. Elle a été possible grâce aux rencontres des différents responsables des AEEM lors des séminaires de l'AEEMB en 1990 et 1992 puis celui de l'AEEMCI en 1992.

Son ambition était de coordonner les activités des associations islamiques de jeunesse de la sous région, de mettre en confiance l'ensemble de ses membres, de servir de cadre de partage d'expériences et de résolution des différents problèmes rencontrés par

les uns et les autres, de servir de cadre d'échange. Ainsi, depuis sa création, l'OJEMAO poursuit les missions et objectifs ci-après : amener les organisations membres à une unité d'action à même d'accompagner l'intégration islamique, gage de la réunification de la Ummah à l'échelle régionale; s'évertuer à l'émergence d'une jeunesse musulmane pétrie des valeurs éthiques de l'islam; établir des relations de coopération entre les associations et communautés membres en vue de la réalisation d'œuvres d'intérêt commun; promouvoir la communication, la solidarité et l'entraide entre les membres; entreprendre d'une manière générale, toute action de nature à favoriser la promotion de l'islam et l'épanouissement des musulmans en Afrique de l'Ouest; entretenir des relations fraternelles avec d'autres organisations internationales poursuivant le même but.

L'OJEMAO est une structure sous régionale regroupant vingt (20) associations islamiques provenant de huit (08) pays que sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Togo, la Guinée, le Sénégal. L'Assemblée générale de Lomé a permis de prendre un certain nombre de décisions pour la bonne marche de l'organisation. Ainsi, il a été affirmé la nécessité de tenir une conférence des présidents des associations avec le Secrétariat exécutif chaque trimestre. L'Assemblée générale a clos ces travaux sur une note d'espoir : les participants ont renouvelé leur engagement pour une bonne marche de l'organisation sous régionale. ■

Les Secrétaires Exécutifs de 1993 à 2007

C'est le Burkina Faso qui préside le Secrétariat exécutif de l'OJEMAO. C'est au frère Aboubacar TOE, ancien Vice président chargé des relations extérieures de l'AEEMB que revient la responsabilité de conduire l'organisation pour les trois prochaines années. C'est donc une personne avisée de l'environnement et des questions inter associatifs qui mène le navire. Depuis sa création en 1993 cinq frères se sont succédé à la tête de l'OJEMAO

Nom et prénoms	Année	Nationalité
Moussa SANGARE	1993-1997	Cote d'Ivoire
Dr Amadou SANGHO	1997-2000	Mali
Ali BARRY	2000-2003	Mali
El Hadj Moussa FALL	2003-2007	Senegal
Aboubacar TOE	2007	Burkina Faso

La religion de vérité

La fête de l'Aid el-fitr

Par Cheick Albayan

Le ramadan 2008 s'en ira bientôt. Il va tirer définitivement sa révérence avec la célébration de la fête de l'Aid El-fitr ou la fête de ramadan. A l'instar du grand pèlerinage qui est couronné par la fête de la tabaski, le jeûne de ramadan se termine par l'Aid el fitr. Quel sens faut-il donner à cette fête ? Comment la fête-t-on ? Et quelles perspectives pour le croyant après ramadan ?

Le sens de la fête

L'Aid el-fitr est célébrée par toute la oumma, les jeûneurs et les non jeûneurs. Elle revêt un double sens : remerciements et félicitations. En effet, elle est d'abord l'occasion pour les croyants, au bout d'un mois de jeûne et de ferveur spirituelle, de louer et de remercier Dieu de leur avoir permis de jeûner et d'engranger à cette occasion d'incommensurables bonnes actions. Par ce jeûne, nombreux d'entre eux viennent de réaliser un progrès dans la piété. Ils se doivent pour cela d'être reconnaissant envers Dieu. Ainsi une grande partie de la journée de la fête est consacrée à la louange de Dieu et à des prières de remerciements.

La fête de l'Aid el-fitr est ensuite une occasion de manifestation de joie et de félicitations mutuelles entre les croyants pour avoir pu jeûner et récolter autant de récompenses. Car bien de gens ont souhaité jeûner sans y parvenir pour de mul-

tiples raisons : maladie, décès... En outre, c'est l'occasion de formuler le vœu que le jeûne accompli soit agréé, et que Dieu nous accorde le ramadan prochain en bonne santé. C'est également une grande opportunité d'invoquer Dieu et de faire toutes sortes de vœux pour soi, pour sa famille, pour les musulmans et pour son pays.

Les préparatifs de la fête

La fête du ramadan a lieu après vingt neuf ou trente jours de jeûne selon la durée du mois. Elle est annoncée par l'apparition du croissant lunaire marquant la fin du mois de ramadan et le début de celui de chawal. Elle intervient immédiatement le lendemain de l'observation du croissant lunaire. Mais ses préparatifs commencent avec le paiement de la zakat el-fitr ou l'aumône de la rupture. Après 27 jours de jeûne, il est autorisé de commencer à verser cette aumône. Car son objectif est certes de purifier le jeûne des imperfections mais aussi et surtout de permettre aux pauvres et aux nécessiteux d'avoir des moyens de fêter dignement l'Aid. C'est pourquoi cet acte ne doit être retardé qu'au plus tard le matin de la fête avant la prière de l'Aid.

En outre, les chefs de famille, pendant qu'ils s'acquittent de leur zakat, doivent donner le nécessaire à leur épouse pour les préparatifs de la fête en famille. Il est

préférable de le faire deux jours avant pour ne pas se faire surprendre par la fête qui peut survenir après 29 jours de jeûne pendant que le minimum pour le repas de la fête n'a pas été réuni. Par ailleurs il est conseillé d'après la sunna de se parer des plus beaux habits le jour de la fête. Même si l'on n'a pas les moyens pour se couvrir des nouveaux habits, il serait bien de laver et de repasser l'habit que l'on souhaite porter le jour de la fête. Enfin il ne faut surtout pas oublier d'apprêter des cadeaux pour les enfants qui ne doivent pas être marginalisés de la fête.

Le jour de la fête

Le jeûne est formellement interdit ce jour. Il est plutôt recommandé de prendre un repas copieux le matin avant de se rendre à la prière. Il est de la tradition du prophète de faire le grand lavage, de se vêtir de ses plus beaux habits pour aller à la prière de l'Aid. Il est recommandé d'aller avec toute sa famille et en groupe. Tout le monde est autorisé à se rendre sur l'aire de la prière même les femmes en état d'impureté majeure (règles et lochies) ; non pas pour accomplir la prière mais pour écouter le sermon de l'imam. La prière a lieu généralement sur une place publique et non à la mosquée dont la capacité ne permet généralement pas d'accueillir les fidèles du jour de la fête.

LA SAGESSE DU MOIS

A l'occasion de la rentrée scolaire et académique, nous vous proposons la lettre du Président américain Abraham LINCOLN adressée au professeur de son fils. Nous l'espérons pleine de sagesse pour les enseignants, les parents d'élèves, les élèves et étudiants.

Il écrit : « apprenez lui qu'il est bien mieux de perdre que de tricher, surtout si ça doit lui coûter son amour propre. Apprenez lui à avoir la foi en ses propres idées même si tout le monde lui dit qu'elles sont fausses, irréalistes et utopiques car indolites. Apprenez lui à être gentil avec les bons et rusé avec les esprits rusés. Apprenez lui à avoir la force de ne pas suivre la foule en perdution. Apprenez lui aussi à filtrer tout ce qu'il ouïe dire comme véridité et ne saisir que le bien qui en découle. Apprenez lui qu'aucune vérité n'est assez vraie pour échapper à la vérification. Apprenez lui maintenant à sourire dans la tristesse et à se méfier dans la joie. Apprenez lui qu'il n'y a pas de honte à pleurer, à avoir peur ou mal. Apprenez lui à ne pas écouter la foule hurlante, à se lever, et à se battre pour ce qui lui semble juste. Enseignez lui tout cela avec douceur et patience » ■

La religion de vérité

Il est méritoire de se rendre à la prière par une voie et d'y retourner par autre. Par ailleurs, la louange et la gloire de Dieu doivent ponctuer toute la journée surtout en allant à la prière. Arrivée sur la place de la prière, il n'y a pas de nafil (prière surrogatoire) à effectuer hormis celle que l'on célébrera avec l'imam. On doit s'asseoir et attendre l'arrivée de l'imam. Pendant ce temps, il faut continuer à mentionner la louange et la glorification de Dieu.

La prière de l'Aid comprend deux rakates et un sermon que prononce l'imam. C'est exactement l'inverse de la prière de vendredi. Il n'y a ni azan (appel de miezin) ni ikamat (ouverture de la prière) au début. La première rakate débute par un cycle de sept takbir (Allah akbar) et la deuxième par six takbir.

A l'issue de la prière, l'imam livre son discours. Tous les fidèles sont tenus de suivre le sermon car il fait partie de la prière. Dans ce sermon, l'imam rappellera toutes les faveurs de Dieu à l'égard des croyants par la prescription du jeûne et il les exhortera à la préservation des acquis du ramadan. Il fera éventuellement mention d'autres sujets d'intérêt communautaire et de l'actualité nationale et internationale. Après la prière, les fidèles s'embrassent, se félicitent mutuellement et se souhaitent les meilleurs vœux.

La suite de la fête sera consacrée à des réjouissances avec profusion de manger et de boire et à des visites. Ce jour, toutes les réjouissances licites sont permises (chansons, les denses, les jeux, ...). Cependant, tous les interdits religieux demeurent interdits (alcool, viande prohibée, fréquentation des bars dancing, la débauche ...).

L'après ramadan

L'Aid el-fitr met fin au ramadan. Tout en célébrant nos réalisations, nos victoires spirituelles, nous devons faire le bilan de

notre ramadan. En effet, le jeûne, les veillées de prières, les récitation du coran, la charité... qui ont marqué ce mois étaient destinés à nous inculquer la piété. Il nous a enseigné ce qui nous rend humain en ce sens que notre plénitude ne se réalise pas seulement avec les biens matériels, les passions ou les désirs, mais par la dimension spirituelle. Une fois que nous reconnaissons cette base spirituelle de notre personnalité, nous devons à l'issue du ramadan garder le cap et changer l'ensemble de nos perspectives pour le reste de la vie. Reculer après le ramadan, serait synonyme d'échec à l'école spirituelle du ramadan dont l'objectif divin de sa prescription est de nous conduire à la piété.

La deuxième leçon du ramadan doit être la compassion et la pitié que nous devons désormais avoir vis-à-vis des pauvres et des nécessiteux. Ramadan nous a exposé à la faim et à la soif. Un musulman ne peut être indifférent à la souffrance des autres. Une autre leçon du ramadan est la responsabilité collective pour la construction d'une éthique dans la société. Le jeûne est une formation à l'autodiscipline et au bon comportement. Nous devons garder ce comportement pour la suite de notre vie.

Le maintien par le musulman des bonnes pratiques après la fin du ramadan est un indice de l'agrément de ses actes par le Généreux Donneur. L'abandon des bonnes actions après le ramadan et son engagement dans la voie de Satan est une humiliation, une dégradation, une bassesse, un abaissement et un déshonneur. C'est dans ce sens qu'Hassan al-Basri dit : " S'il les estimait, ils ne Lui auraient pas désobéi. " Quand un fidèle devient inintéressant aux yeux d'Allah, personne ne l'honorera. A ce propos, le Très Haut dit : " Et quiconque Allah avilit n'a personne pour l'honorer. " (Coran, 22 : 18).

Il est bien étonnant que des personnes qui se livrent pendant le Ramadan au

jeûne, à la prière, à l'aumône, à la demande de pardon et aux (autres) actes d'obéissance envers le Maître de l'univers change de comportement dès la fin du mois, comme s'ils avaient subi un déclin ayant entraîné une détérioration de leurs rapports avec leur Maître. Ceci se traduit par l'abandon de la prière, la haine pour les bonnes œuvres et l'accomplissement d'actes de désobéissance.

Le musulman doit faire du ramadan une page nouvelle pour le repentir, le retour (vers Allah), l'obéissance et l'observance d'Allah en tout temps. Il convient donc qu'au sortir du ramadan, le musulman perpétue les actes d'obéissance et évite les actes de désobéissance et le mauvais comportement pour continuer ce qu'il faisait pendant le ramadan. A ce propos, Dieu dit : " Et accomplis la Salât aux deux extrémités du jour et à certaines heures de la nuit. Les bonnes œuvres dissipent les mauvaises. Cela est une exhortation pour ceux qui réfléchissent. " (Coran, 11 : 114).

Le Dieu de ramadan est aussi le Dieu des autres mois, et le culte qu'Allah a établi pour nous repose sur cinq piliers - dont le jeûne pratiqué dans un temps déterminé. Quand ce temps est passé, les autres piliers comme le pèlerinage, la prière et la zakate restent. Et nous en sommes responsables devant Allah. Aussi devons-nous les accomplir de la façon qui plaît à Dieu. Ce faisant, nous nous adonnons à ce pourquoi nous avons été créés, comme il a été mentionné dans le coran dit : " Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. " (Coran, 51 : 56) Cette adoration n'est pas temporaire mais c'est toute la vie de l'homme. Par ailleurs, hormis le jeûne du ramadan il y a les jeûnes surrogatoires dont celui des six jours de chawwal à propos duquel le prophète dit : " Celui qui jeûne le ramadan et le fait suivre d'un jeûne de six jours du mois de chawwal est considéré comme s'il a jeûné toute l'année. " ■

L'histoire de la compilation des hadiths

Par Bachar BOW

« Propagez tout ce que vous entendez de moi », et

« Apprenez à ceux qui ne sont pas présents tout ce que vous entendez de moi et ce que vous me voyez faire » avait dit le prophète Muhammad (psl). Ces propos du prophète (psl) fondent l'œuvre de narration et de compilation des hadiths entreprise pour diffuser sa parole dans toutes les contrées.

Les narrateurs des traditions, furent les compagnons du Prophète (psl) lui-même, leurs fils et leurs descendants qui vécurent jusqu'au quatrième siècle de l'hégire. On peut citer Abou Houreira (2660 récits), Aïcha (2220 récits) Abdallah ibn Omar (1630 récits), Jabir ibn Abdallah (1560 récits), Anas ibn Malik (1266 récits), Abou Saïd Al Koudri (1170 récits) ... Ensuite vinrent les successeurs des compagnons, connus sous le nom de Tabi'in. Il y avait 335 de ces Tabi'ine à Médine seulement, d'après un récit de Ibn Sa'd. Tous les autres se trouvaient dispersés à la Mecque, à Taïf, à Basra, à Kufa, à Damas, au Yémen et en Egypte, propageant et diséminant la parole d'Allah et celle de son Prophète (psl). La méthode d'enseignement, à cette époque, consistait à apprendre par cœur chaque mot et à le répéter devant l'enseignant, qui à son tour, devait s'assurer que l'élève a bien assimilé avant que celui-ci ne puisse se enseigner aux autres. Le Prophète (psl) tout en insistant sur la propagation de ses paroles et ses actes, avait émis le prévenu : *« Celui qui, à dessein, déforme mes enseignements ou propage des faussetés est condamné à la perdition »*. On rapporte que certains des émi-

nés, compagnons et savants érudits, tremblaient de tout leur corps de crainte de commettre une faute en récitant un hadith et encourir, de ce fait, la colère éternelle de Dieu. Les raisons sont multiples pour expliquer l'hésitation des compagnons à consigner en écrit les traditions du Prophète (psl) au début même de sa mission. D'abord le Prophète (psl), aux premiers jours de sa mission, avait défendu qu'on écrive quoique ce soit sauf la parole sacrée d'Allah. On rapporte qu'il avait dit à ses compagnons : *« N'écrivez rien qui vient de moi sauf le Coran »*. Cet ordre était destiné à l'homme ordinaire pour éviter que les révélations ne se confondent avec les traditions. Mais plus tard, lorsque la révélation était sur le point de cesser et le peuple eut appris à distinguer entre les deux, le Prophète (psl) permit aux compagnons d'écrire ce qu'ils entendaient de lui. Il y avait cependant des compagnons qui, par excès de prudence, s'abstenaient toujours d'écrire, fût-ce une seule tradition, de crainte de commettre une faute et encourir ainsi le déplaisir du Prophète (psl). C'était l'exemple de Abou Houreira.

Toutefois, il est inexact d'affirmer que les récits ayant trait aux enseignements, à la vie et à la conduite du Prophète (psl) furent transmis uniquement par voie orale pendant les 90 ou 100 premières années, comme les orientalistes le prétendent. Cette idée erronée est attribuée au fait que *« Al-Mouwaila »* de l'Imam Mâlik (mort en 179 A.H./795 ap J.C) est généralement considéré comme la première compilation de hadith. Plusieurs récits

se rapportant aux paroles du Prophète (psl), aux événements et incidents le concernant ont montré l'existence précoce d'écrits et de recueils individuels de hadiths. Lors de la prise pacifique de la Mecque, le saint Prophète (psl) avait fait un sermon, Al-Boukhârî et d'autres auteurs des traditions ont rapporté qu'à la requête d'un compagnon venant du Yémen, du nom d'Abi Shâh, le Prophète (psl) avait fait rédiger le sermon. Un autre hadith rapporté dans *« As-Sunan »* d'Abou-Daoud et dans *« al-Musnad »* d'Ibn Hanbal dit que Abdallâh ibn Amr souleva la question avec le Prophète (psl), qui indiquant ses lèvres, répondit : *« Vous pouvez écrire. Tout ce qui sort de ces lèvres est juste et correct »*. Toutefois la consignation officielle et l'œuvre de compilation à proprement parler furent entreprises plus tard. La consignation officielle des hadiths

C'est sous le règne du calife Omar ibn Abdel Aziz que le hadith connu son premier assemblage officiel. Omar ibn Abdelaziz fut le 8ème souverain omeyyade, c'est-à-dire depuis la mort d'Ali. Son règne ne dura que deux ans (99 - 101 de l'hégire / 717-719 ap J.C). C'est un tabi'i, petit-fils du calife Omar ; il est qualifié de *« cinquième calife guidé »* pour la piété et la justice qui marquèrent sa politique. Craignant la disparition ou l'oubli du hadith, il demanda à Al-Qâdhi Abou-Bakr ibn Muhammad ibn Amr ibn Hazm Al-Ansari, gouverneur de Médine, ville du Prophète (psl) et donc lieu de sa tradition, d'inviter les savants à collecter les hadiths. Aussitôt après son accession au Califat, il envoyât un écrit

(m.117 A.H / 735 ap J.C) disant : *« Commencez à compiler les traditions du Prophète (psl) car je crains qu'elles ne se perdent graduellement »*. Le choix de ce dernier avait un caractère symbolique. Il était le gouverneur de Médine et le fait que la soeur de sa mère, Amra, était la disciple de Aïcha, l'épouse du Prophète (psl)

Cette œuvre marque la première tentative officielle d'assemblage des hadiths qui serait relativement comparable à l'assemblage du Coran sous le règne du calife Abou Bakr. Elle fut précédée par une tentative du 2ème calife Omar Ibnou-l Khatlâb, qui lui aussi avait envisagé de faire rédiger les traditions du Prophète (psl), mais finalement, il revint sur sa décision craignant que cela ne puisse être considéré comme une innovation.

La période durant laquelle les traditions du Prophète (psl) et les données historiques s'y référant, furent réunies et compilées, peut être divisée en trois parties. La première phase coïncide avec l'époque des compagnons et des vieux Tabi'ine ; la deuxième avec celle des jeunes Tabi'ine et la troisième comprend cette période où les érudits tels que Muhammad ibn Ismaïl Al-Boukhârî, Moslim ibn Hajjâj al-Qushairi, Muhammad ibn Issa-t-Tirmidhi et Ahmad ibn Muhammad ibn Hanbal rédigeaient leurs œuvres après avoir réuni tout le matériel disponible. Cette période s'étend jusqu'aux premières décades du 4ème siècle. Le critère établi par les musulmans pour s'assurer de l'authenticité historique des faits était beaucoup plus sévère que la méthode scientifique

des historiens ordinaires. Le narrateur initial dans une chaîne de narrateurs devait obligatoirement être un témoin oculaire de l'événement qu'il transmettait. Le caractère et les antécédents de chaque narrateur de la chaîne devraient être aussi examinés à la loupe. Ainsi, les savants devaient être satisfaits du haut niveau de la conduite morale, de l'intelligence et de la confiance qu'inspire chaque narrateur de la chaîne avant d'accepter une tradition comme authentique. C'était sans doute une tâche herculéenne que de chercher tous ces détails sur chacune des centaines des milliers de personnes qui forment la chaîne dans la transmission des hadiths.

Les savants, cependant, se dévouèrent corps et âme à toute personne ayant quelque lien avec le narrateur d'un hadith fut-il le narrateur d'un hadith pour prendre tous les renseignements nécessaires, et s'assurer de la solidité de la chaîne dans la transmission des hadiths. Et c'est ainsi que pris naissance la science dite : " Asma Ur Rijal " ou le dictionnaire des biographies qui fait la lumière sur au moins 100 000 personnes ayant un lien quelconque avec la transmission des traditions du Prophète (psl).

Des règles furent aussi formulées pour passer au crible et évaluer les récits transmis par les narrateurs. Les savants se montrèrent si francs et honnêtes dans leurs décisions et verdicts que leurs efforts et leurs travaux constituent un glorieux chapitre de l'histoire islamique. Aussi étrange que cela puisse paraître toute cette accumulation de matériel d'envergure encyclopédique, comprenant des récits jugés corrects ou incorrects, authentiques ou faux par les savants qui acceptent les uns et rejettent les autres, tout cela est à notre disposition, même aujourd'hui, pour être triés et évalués selon les principes et les règles établies pour leur vérification.

Du II^{ème} au VI^{ème} siècle de l'hégire / VIII^{ème} - XI^{ème} ap J.C

C'est Az-Zouhrî, un savant érudit de Médine, qui se chargea de la tâche et compila le premier recueil officiel. Les recueils se sont ensuite succédés. Une quinzaine qui remontait au deuxième siècle de l'hégire / VIII^{ème} A.C dont cinq environ sont publiés. Le plus célèbre est le Mouatta de Mâlik. Une trentaine de recueils, environ, remontaient au troisième siècle de l'hégire / XIX^{ème} ap J.C, dont au moins la moitié fut publiée. Parmi eux figurent les six références célèbres à savoir les deux " çahih " d'al- Boukhârî et de Moslim et les quatre

appelés " Sounan " d'Abou Daoud, al-Tirmidhi, an-Nassâi et ibn Mâjah Environ une autre quinzaine remontait au quatrième siècle / Xe ap J.C, et quelques recueils remontaient, enfin, au cinquième siècle de l'hégire / XI^{ème} ap J.C. La seule caractéristique commune à l'ensemble des recueils de cette période de l'histoire du hadith est l'existence de la chaîne des transmetteurs. Même les compilateurs du Ve siècle, qui sont relativement éloignés de l'époque du Prophète (psl), citaient pour chaque hadith de leurs recueils tous les rapporteurs qui le font remonter jusqu'au Prophète (psl).

A partir du VI^{ème} siècle, c'est un travail de grandes collections de hadiths qui va être entamé. Les spécialistes de hadiths vont se pencher sur les recueils précédents, comptant d'un à plusieurs milliers de hadiths. Leur objectif est de réunir plusieurs de ces recueils dans un même ouvrage, en reclassant les hadiths par thème ou, parfois, par ordre alphabétique tout en évitant les répétitions des mêmes hadiths. Ce qui caractérise ces grandes collections de recueils c'est que leurs auteurs se sont contentés de noter les énoncés des hadiths (matn) sans mention-

ner leurs chaînes de transmetteurs. Ces chaînes étant toujours vérifiables dans les recueils de bases d'avant le VI^{ème} siècle. Un autre aspect marquant des ouvrages de hadiths de cette époque, c'est l'aspect critique.

En effet, les spécialistes de cette période se sont penchés sur ces recueils de bases pour refaire le tri de leurs hadiths. Aidés par les répertoires biographiques et critiques des transmetteurs, établis dès les premiers siècles, ils mettaient leurs chaînes à l'examen, collectionnaient les versions et classaient les hadiths selon leur degré de fiabilité. La plupart des autres compilateurs de recueils se sont posés seulement comme condition de ne pas citer de hadith inventé. Leur but était de rassembler les informations attribuées au Prophète (psl). En citant les chaînes et les sources de leurs informations, ils laissaient la porte ouverte à tout examen ou vérification ultérieure.

Cet article s'est essentiellement inspiré d'un écrit publié dans le site fleunsiam.net ■

Les principaux premiers recueils de hadiths

1 ^{er} siècle	Hammam Mounabbih	Ibn SAHĪFA de Hammam: 137 hadiths
2 ^e siècle	Malik Ibn Anas	AL MOUATTA: 500 hadiths environ
3 ^e siècle	Ahmed Ibn Hanbal	Al MOUSNAD: 40 000 hadiths
	Al-Boukhârî	AL-JĀMI'AC-ÇAHIH: 7397 hadiths
	Moslim Ibn Hajja	AC-ÇAHIH: 7 275 hadiths
	Abou-Daoud sajjatani	AS-SOUNAN: 5 274 hadiths
	At-Tirmidhi 'Issa	(Abou) AS-SOUNAN
	Ibn Mâjah	AS-SOUNAN: 4451 hadiths environ
	an-Nassâ'i	AS-SOUNAN : 5314 çahih

Attention au moulant et au transparent...

Cet article est une réflexion que le frère Mohamed Tiendrèbéogo a bien voulu partager avec vous à travers les colonnes de la Preuve, sur l'habillement. Nous saisissons cette occasion pour réaffirmer que ce journal est le vôtre ; toute contribution est la bienvenue tant qu'elle peut aider à informer et à former les musulmans.

Il y a une quinzaine d'années de cela, très peu de femmes et de jeunes filles, musulmanes intellectuelles du Burkina Faso, avaient le souci de s'habiller conformément aux enseignements islamiques. Aujourd'hui, par la grâce d'Allah, qu'elles soient mariées ou non, elles sont de plus en plus nombreuses à afficher fièrement leur appartenance à l'islam, à travers leur habillement. Je vois en cela un réel motif de satisfaction, je m'en réjouis et j'encourage nos sœurs à persévérer dans leur fierté d'être musulmanes. J'invite particulièrement les sœurs mariées à donner l'exemple à leurs petites sœurs, en veillant à éviter (lorsqu'elles sont en public) les vêtements sexy et très

à la mode, qui ne cachent pas véritablement le corps, soit parce qu'ils sont collants, soit parce qu'ils sont transparents.

Le comportement du musulman en général et sa tenue vestimentaire en particulier ont pour principal but d'éviter la séduction de celui (ou de celle) qui n'est pas son conjoint. De plus, pour le musulman, la beauté et la parure de la femme ne constituent pas les meilleurs critères du choix de sa conjointe, comparativement à la crainte d'Allah. Dans Son infinie miséricorde à notre égard, Allah a invité les musulmanes à adopter une tenue convenable, en ces termes (S33V59) : « *Ô Prophète ! Dis à tes épouses, à tes filles, et aux femmes des croyants,*

de ramener sur elles leurs grands voiles : elles en seront plus vite reconnues et éviteront d'être offensées. Dieu est Pardonneur et Miséricordieux. », et (S24V30-31) : « *Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté, et de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît et qu'elles rabattent leur voile sur leurs poitrines; et qu'elles ne montrent leurs atours qu'à leurs maris, ou à leurs pères, ou aux pères de leurs maris, ou à leurs fils, ou aux fils de leurs maris, ou à leurs frères, ou aux fils de leurs frères, ou aux fils de leurs soeurs, ou aux femmes musulmanes, ou aux esclaves qu'elles possèdent, ou aux domestiques mâles impuissants, ou aux garçons impubères qui ignorent tout des parties*

cachées des femmes. Et qu'elles ne frappent pas avec leurs pieds de façon que l'on sache ce qu'elles cachent de leurs parures. Et repentez-vous tous devant Dieu, ô croyants, afin que vous récoltiez le succès. ». N'est-ce pas que ces versets nous invitent à être particulièrement discrètes, en nous abstenant (entre autres) de nous afficher publiquement en collants ou en transparents ?

Beaucoup de nos sœurs, surtout nos jeunes sœurs, ignorent qu'il ne suffit pas de se cacher les cheveux avec un voile pour être conforme à l'islam. Ne regardons donc pas avec dédain et ne rejetons pas la sœur vêtue de moulant ou de transparent. En tant que grande sœur, notre

Point de vue

devoir est au contraire de chercher à nous lier d'amitié sincère avec elle, de nous assurer de son niveau de compréhension des règles islamiques afin de lui enseigner au mieux le convenable. Autrement, si nous n'essayons rien ou si nous la condamnons d'emblée, nous pourrions être injustes. Je peux me tromper, mais mon avis est que le boubou (long, ample et non transparent) est idéal comme habillement pour nos sœurs. Et, je leur recommande le port du boubou associé au pantalon, surtout lorsqu'elles se font remorquer sur un engin à deux roues. Toutefois, je pense qu'un autre style de vêtement peut être

convenable s'il respecte les principes vestimentaires de l'islam, parmi lesquels le fait de ne pas mettre en exergue les finesses et/ou les rondeurs du corps féminin, comme le veut la mode actuelle.

Notons aussi que nos épouses, à la maison, doivent respecter les mêmes règles vestimentaires lorsqu'elles sont en présence de personnes non autorisées à voir leurs atours physiques. De ces personnes, fait partie l'ami du mari, même si c'est une personne de confiance ou une connaissance de longue date. Et, un frère n'a pas à être torse nu ou en short collant, sans gêne, en pré-

sence d'une femme qu'il est en droit d'épouser (et qui n'est pas son épouse). De plus, en l'absence du mari, il est formellement déconseillé à l'épouse d'accueillir un visiteur (qui pourrait l'épouser) dans sa maison et de rester seul à seul avec lui, même si c'est un habitué de la famille. De la même façon, le mari ne doit pas s'isoler avec une visiteuse dans son salon, en attendant l'arrivée de son épouse. Qu'Allah nous facilite à tous la connaissance et l'accomplissement de nos obligations, nous préserve de ce que nous ne pouvons supporter et protège nos foyers. Amine. ■

Par **Mohamed TIENDREBEOGO**
(tmohamed73@hotmail.com)

BULLETIN D'ABONNEMENT

A retourner à la Preuve 01 BP 5733 Ouagadougou 01

Je m'abonne à la Preuve pour recevoir :

- 6 numéros au prix de 2500F CFA
 12 numéros au prix de 4000F CFA
 Abonnement de soutien (A votre discrétion)

Nom ou raison sociale :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

e-mail :

Date :

Signature

La preuve évidente

Le hadj : une prescription obligatoire

Par l'Imam

La première maison qui ait été édifée pour les gens, c'est bien celle de Bakkah (la Mecque), bénie et une bonne direction pour l'univers. Là sont des signes évidents parmi lesquels l'endroit où Abraham s'est tenu debout et quiconque y entre est en sécurité. C'est un devoir envers Allah pour les gens qui ont les moyens d'aller faire le pèlerinage de la maison. Et quiconque ne croit pas... Allah se passe largement de l'univers » S3 V96-97. Ces versets parlent du hadj, de son lieu d'accomplissement et aussi de la vie d'un homme (Ibrahim) qui a beaucoup marqué cette partie du monde et cette pratique. En effet, l'histoire de la Mecque et celle de la Kaaba sont intimement liées à celle d'Ibrahim et de son fils Ismaël. Allah nous informe que la Mecque est la toute première maison qui ait été édifée pour les gens. Par ailleurs, dans cette partie du monde on retrouve de nombreux symboles dont le tout premier est assurément la kaaba qui fut construite par Ibrahim et son fils Ismaël : **Et quand Abraham et Ismaël élevaient les assises de la maison :** " Ô notre seigneur ! Accepte ceci de notre part car c'est toi l'Audient, l'Omniscient. Notre seigneur, fait de nous des soumis et de notre descendance une communauté soumise à toi. Et montre-nous nos rites et accepte de nous le repentir. Car c'est toi certes l'Accueillant au repentir, le Miséricordieux" ». S2 V127-128.

Ibrahim a beaucoup prié Allah pour cette maison (S 14 V35-41). Il a aussi prié pour lui-même, pour ses enfants et pour toute sa descendance. N'est-ce pas ce qui confère à la Mecque aujourd'hui toute sa splendeur ? On peut citer d'autres symboles qui se trouvent à la Mecque : Safa et Marwa, les stèles de satan, Arafat, l'eau de

Zamzam. Certains savants musulmans ont affirmé que c'est là que Adam et Awa se sont rencontrés sur la terre après leur expulsion du paradis. L'ensemble de ces symboles et le verset ci-dessus cité sont intimement liés à l'accomplissement du pèlerinage.

Le pèlerinage est le 5^{ème} pilier de l'Islam et son accomplissement est conditionné d'après ce verset à la possession de moyens matériels et physiques conséquents. Si les savants sont tous d'accord sur le caractère obligatoire de sa prescription, ils divergent cependant sur la date exacte de son institution. D'aucuns disent que c'est juste après l'hégire, d'autres la situent à la 6^{ème} année de l'hégire et d'autres encore à la 9^{ème} année. L'un dans l'autre on sait que le tout premier pèlerinage a été effectué historiquement par Abou bakr et plus tard par le prophète (saw) lui-même.

Le pèlerinage doit être accompli pour l'amour d'Allah : **« Accomplissez pour l'amour de Dieu le grand et le petit pèlerinage. »** S2 V196. Cette obligation n'incombe au croyant qu'une seule fois dans sa vie. Il peut néanmoins accomplir des pèlerinages surrogatoires. Le prophète a dit : **« le pèlerinage est prescrit une fois dans la vie. Qui l'accomplit plus d'une fois aura fait un acte surrogatoire. »** (Abu Daoud et Ahmad). On rapporte également que le messager de Dieu a dit : **« O gens, Dieu vous a prescrit le pèlerinage, accomplissez le donc. Quelqu'un de l'assistance lui dit : doit-on l'accomplir à chaque année ? Mais le prophète ne lui répondit point. Puis lorsqu'il réitéra sa question pour la 3^{ème} fois, le messager de Dieu lui dit : si j'avais dit oui, il vous aurait été prescrit pour chaque année et vous n'auriez pas pu l'accomplir avec assiduité. Puis le prophète ajouta : ne m'interroge pas**

sur un sujet tant que je ne l'ai pas évoqué. Des nations qui vous ont précédé n'ont sombré dans la perdition que parce qu'ils ont posé à leurs prophètes trop de questions et ne leur ont pas obéi. Appliquez donc ce que je vous ordonne dans la mesure du possible et écarter vous de ce que j'ai interdit (Bukhari et Muslim) ». Par ailleurs, on rapporte que Aïcha a dit au prophète : **« O messager de Dieu, les femmes doivent-elles accomplir le hadj ? Oui répondit-il. Il s'agit d'un djihad où il n'y a aucun combat : le hadj et la oumra. »** (Ibn majjah et Al Bayhaqi).

Le hadj par procuration est permis. Un homme ou une femme peut accomplir le hadj pour son parent défunt. On rapporte à ce propos que Abdallah ibn omar a dit : **« Un homme vint voir le prophète et lui dit : mon père est mort avant d'accomplir le pèlerinage obligatoire ; dois je l'accomplir à sa place ? Le prophète lui dit : si ton père était endetté l'aurais-tu acquitté de ses dettes après sa mort ? Oui répondit l'homme. Alors, le prophète lui dit : tu dois donc accomplir le pèlerinage pour le compte de ton père. »** (Ad Daraqutni, Ibn Majah).

Toutefois le pèlerinage par procuration ne s'apparente pas une certaine pratique observée sous les tropiques. En effet dans nos pays, lorsqu'on a les moyens, on fait partir d'abord les parents avant d'y aller soi-même. Mais il faut que l'on sache quel obligation d'aller à la Mecque, vis-à-vis de Dieu incombe d'abord au fils. Puis s'il dispose encore de moyens, il pourra faire partir ses parents (père et mère, ...). Dieu dit bien à ce sujet dans le coran : **« C'est un devoir envers Dieu pour les gens qui ont les moyens d'aller faire le pèlerinage de la maison (kahba) »** S3 V97. ■

Jeu international

CRISE EN GEORGIE

Vers une nouvelle guerre froide ?

Par H.B

La crise en Géorgie, circonscrite qu'elle puisse paraître, présente selon les analystes des relations internationales de nombreux dangers pour l'humanité. Sans être alarmiste, elle constitue un affrontement sans précédent, depuis la fin de la guerre froide, entre ce qui reste des deux blocs. Tout compte fait, croire que l'histoire du monde va reprendre son cours après cette crise comme si de rien n'était, serait faire preuve d'une grande naïveté. La Russie a montré de belle manière qu'elle existe et que la période pendant laquelle on pouvait lui faire impunément des pieds de nez est belle et bien révolue. Et l'Occident se met à craindre le retour d'une guerre froide l'opposant à la Russie... et ses alliés.

Plus de la moitié des victimes qu'ont provoquées l'erreur du président Saakachvili en allant réveiller le géant russe endormi depuis la mort de l'Empire soviétique, la crise géorgienne a remis au grand jour certaines réalités consécutives à la fin de la guerre froide et à l'évolution de la situation internationale qu'il faudra désormais prendre sérieusement en compte pour comprendre les axes de la géopolitique. Au-delà de ce qui apparaît à nos yeux comme un conflit interne ou une agression extérieure (c'est selon), l'intervention russe en Géorgie présente de nombreux enjeux géopolitiques et géostratégiques.

Au cœur d'un conflit géopolitique

Les conséquences tragiques du conflit, l'indépendance de l'Ossetie du Sud et de l'Abkhazie, le maintien définitif des troupes russes dans ces territoires, entrainent une situation qui existait de fait depuis bien longtemps : le souci pour Moscou de maintenir à tout prix sa zone d'influence et la tentative américaine de simplifier durablement dans le Caucase. Certes cela a peu d'importance et ne modifie que peu le rapport de force entre les Européens, les Russes et les Américains, mais c'est le début d'une véritable conquête de zones d'influence hautement stratégiques tant par la géographie que par les richesses qui s'y trouvent. Ainsi, après la Géorgie, l'Ukraine constitue certainement l'autre enjeu géostratégique à la fois pour Moscou, pour les Etats-Unis et pour l'Europe. Il n'est pas impossible qu'un différend de la même nature éclate dans cette zone. En effet, ce pays pose problème dans le sens où il a hérité de frontières qui ne correspondent à rien et qu'une partie de sa population, à l'Est se verrait bien en Russie, de même que la Crimée, offerte par Khrouchchev, et qui abrite à Sébastopol la flotte russe de la Mer Noire : selon les termes d'un traité signé en 1997 qui arrivera bien vite à échéance... Il est évident que jamais la flotte russe ne quittera les lieux, et Moscou a déjà commencé à distribuer des passeports à la population russophone majoritaire pour préparer une éventuelle sécession.

D'ailleurs, la crise en Géorgie semble mettre un point final à l'adhésion de l'Ukraine à l'Union Européenne.

La situation est toute aussi difficile en Biélorussie où Moscou en soutenant le régime autocratique de Transnistrie, exerce une pression très forte sur les Occidentaux pour s'assurer qu'ils ne veulent pas éliminer de toutes ses sphères d'influence Par ailleurs, la Russie vient de remporter une victoire diplomatique décisive qui va permettre de rééquilibrer les relations avec Washington. Bien entendu, on se réjouissait en Occident d'avoir en la personne de Boris Eltsine un interlocuteur qui cédait facilement à ses exigences et qui avait à la limite prouvé à la Russie une réalité à laquelle elle n'avait plus son mot à dire. Or en niant son influence, en l'humiliant constamment on a fini par donner des arguments vains aux nationalistes russes. Et ce qui s'est passé en Géorgie n'est que le début du commencement, comme le dirait l'au-

Une nouvelle ère s'ouvre.

La réaction de Moscou confirme si besoin en était, que la Russie est de retour en tant qu'acteur géopolitique sur toutes ses frontières. Cette crise est en effet la première depuis 1989 où elle met en échec un plan « occidental ». L'incursion militaire russe en Géorgie et sa victoire facile apparaissent comme un succès et le renouveau d'une Russie triomphante qui aurait recouvré sa supériorité et son influence. Cet ultime épisode de l'affirmation brutale de la puissance russe auprès de ses voisins, après l'invasion de la Tchétchénie, le blocus du gaz en Ukraine, les pressions sur la Moldavie, les cyber-attaques



La carte de la Géorgie

contre les Pays Baltes, illustre le retour d'une Russie plus vitale économiquement et militairement sur une scène mondiale longtemps dominée par une Amérique zélée et arrogante. Certes l'armée, fleuron sur lequel Vladimir Poutine s'appuie pour affirmer la puissance russe n'est pas dans son meilleur état et la parité avec les Etats-Unis a depuis longtemps disparu, sauf pour les armes nucléaires, mais la Russie dispose de l'arme énergétique, sur laquelle elle peut compter face à une Europe occidentale crantive sur le sujet. En outre la Russie qui a investi d'énormes ressources dans le secteur civil, risque d'adopter une attitude économique plus axée sur la défense nationale. De plus, alors que le commerce Est-Ouest se portait de mieux en mieux, en témoignant les participations de nombreuses sociétés occidentales en Russie, il apparaît déjà que des dégâts sont visibles dans les milieux nationaux. Car à l'instar de son entourage national, la Russie est biciphale et peut se tourner comme elle le fait de plus en plus ostensiblement vers l'Orient. Le Premier Ministre Poutine ayant déclaré récemment qu'il allait diversifier l'acheminement des immenses ressources énergétiques Russes : une mesure en garde sévère qui devrait faire réfléchir les responsables Européens.

Dans un tout autre registre, la reconnaissance par les pays occidentaux de la province Serbe du Kosovo contre l'avis de Moscou à l'époque, n'est pas totalement étrangère à ce conflit. La précipitation avec laquelle la Russie a reconnu l'indépendance de l'Ossetie du Sud et l'Abkhazie n'est que le retour de l'ascenseur et une contre-attaque pour décourager une aventure de ce genre.

Enfin, les accords dirigeants israéliens doivent méditer la faute des dirigeants géorgiens au moment où nombre d'entre eux pensent également à une fuite en avant en ce qui concerne l'Iran. Selon l'analyse de Franck Blanchet, attaquer l'Iran constituerait une faute politique majeure pour Israël car, comme on le constate à nouveau en Géorgie, la « super puissance américaine » n'est plus que l'ombre d'elle-même et l'UE reste fondamentalement inerte. Et si certains pensent avoir bien manœuvré pour « tiver » la Russie sur ce conflit afin de pouvoir agir en Iran, ils se préparent de grandes déconvenues car c'est l' « ordre du monde » auquel ils croient qui est en train de s'effondrer sous nos yeux. [1] ■

[1] Franck Blanchet : Crise géorgienne : fin de l'illusion américaniste! 15 Août 2008

Le prix du mariage (suite et fin)

Par Idriss

...Mais Kalifa n'en avait pas les moyens ? Alors il proposa à son gendre de patienter jusqu'à la naissance de l'enfant. De la sorte, Kalifa serait plus à l'aise pour jumeler le mariage et le baptême. Vous vous en doutez, Ladj ne pouvait l'accepter : car laisser Kalifa gérer la situation à sa guise, c'est se faire hara-kiri, d'autant plus qu'il deviendra la risée de tout le quartier.

Pour cette raison donc, Salifou programma, publia, célébra et finança le mariage. La cérémonie eut lieu dans la mosquée où règne Ladj et dont il est le principal bailleur. Bien que des rumeurs persistantes faisaient état de la grossesse de Bibata, le bon sens de l'imam ne put supporter aucune question y relative. Les présentations furent faites, les témoins entendus, les consentements vérifiés, la dot payée, le coran lu, les invocations faites. Ensuite on envoya à grignoter, à siroter, à boire, à manger, tant et si bien que la cour de Ladj, de

la mosquée et la rue entre les deux en étaient saupoudrées. Après es tracasseries traditionnelles, Bibata fut accompagnée au domicile conjugal et remise à son mari.

Mais le calvaire de Kalifa ne prit cependant pas fin. Il avait sa femme, certes ; mais il n'avait plus les moyens de son entretien. Il dut dépenser de l'argent pour accueillir son petit monde le jour de son mariage.

Une semaine après, il reçut une délégation féminine venue lui remettre les effets de sa femme. A cet effet, comme il est de coutume, Kalifa s'endetta pour égorger un bœuf. Sacrifice insuffisant. Les femmes gloutonnes, en exigèrent plus ; cette fois-ci en espèces. Kalifa n'avait plus de sous. Il sortit de chez lui pour rattiser auprès de ses amis. Mais en vérité, il se cherchait. Toute cette histoire absorbait son attention, toute sa personnalité. Cet état de concentration l'empêchait de voir le rouge des feux tricolo-

res. Par conséquent l'inattendu arriva. Il fut renversé et étalé sur la chaussée par un gros camion. Il se réveilla à l'hôpital avec plusieurs fractures et avec une grande amertume plus grande contre toute la société contre laquelle il a souffert et sous les pesanteurs de laquelle il a désobéi à Allah.

Morale de cette histoire : l'obéissance à nos passions nous conduisent à la désobéissance au Créateur et à la perte de l'estime de nos proches. Pour des raisons non islamiques, des limites d'Allah ont été transgressées. Contrairement par les faits, Ladj accepta de souiller le noble sang de leur famille pour sauver son honneur.

Combien sont-ils encore dans nos contrées à se dire et à se proclamer musulmans, autant dans leurs paroles que dans leurs attitudes quotidiennes, mais à se cacher toujours derrière des raisons fallacieuses pour contourner une recommandation islamique.

Dans une société où les jeunes, peinent de plus en plus à vivre leur foi, les parents devaient plutôt les motiver au mariage.

Ni la réussite sociale ni l'appartenance ethnique ne peuvent être avancées en islam pour interdire une union. A cet titre le prophète Muhammad a été, on ne peut plus clair : " le mariage le plus béni est celui qui a coûté moins cher " ; " quand un homme de bon comportement demande votre fille en mariage, acceptez le sinon il s'en suivra une corruption des mœurs ". Pour sauvegarder cette noble institution qu'est le mariage, auquel l'islam tient beaucoup, les parents doivent en être des promoteurs et non le contraire.

En somme retenons que le mariage en islam inclut l'observance des règles coraniques et sunnaïques et l'équilibre entre les différentes capacités des uns et des autres dans le respect mutuel. A bon entendre, salam ■

ANNONCE

STMB TOURS HADJ 2008

L'Agence de Voyages et de Tourisme STMB tours, organisateur du hadj 2008 à la Mecque rappelle les futurs pèlerins que les inscriptions ont commencé depuis le 15 juillet et se poursuivent jusqu'au 23 octobre 2008. Inscrivez-vous dans les guichets ECOBANK de Ouagadougou, Bobo Dioulasso, Ouahigouya et Fada N'gourma ou auprès des facilitateurs agréés de STMB Tours.

Pour toute inscription, bénéficiez du transport aller-retour et du transport interurbain déjà garantis, de la restauration, d'un logement acquis à 1800 m de la mos-

quée sacrée, d'une prise en charge sanitaire et d'un encadrement professionnel.

STMB tours décline toute responsabilité par rapport à toute inscription qui se ferait ailleurs autres que les lieux indiqués ou auprès de personnes non agréées par l'Agence. Par ailleurs, tous ceux et toutes celles qui s'inscrivent ont la possibilité de vérifier leur reçu d'inscription auprès du bureau de l'agence sis à la cité AN III à la gare STMB. Pour tout renseignement appelez au 50 30 35 52.

STMB Tours, le Professionnel !